



Communauté de Communes du Centre Argonne Meuse

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets Année 2008



Aubrèville
Brabant en Argonne
Brocourt en Argonne
Le Claon
Clermont en Argonne
Dombasle en Argonne
Froidos
Futeau
Les Islettes
Jouy en Argonne
Lachalade
Le Neufour
Neuvilly en Argonne
Rarécourt
Récicourt

**Communauté de communes
du Centre Argonne**
16, rue Thiers
55120 Clermont en Argonne
☎ 03 29 87 40 12
☎ 03 29 87 45 02
e-mail : cc.centre-argonne@wanadoo.fr
site internet : <http://www.centre-argonne.eu>

INTRODUCTION

Présentation générale du service

La Communauté de communes du Centre Argonne (CCCA) assure la compétence de collecte, de valorisation et d'élimination des déchets ménagers et assimilés. Cette compétence se décompose en 3 volets :

- la collecte en porte-à-porte en sac des ordures ménagères résiduelles,
- le tri sélectif en apport volontaire où sont collectés verres, corps creux (plastiques, emballages métalliques, briques alimentaires, ...) et corps plats (papiers/cartons)



- la déchetterie intercommunale où sont collectés déchets verts, cartons, déchets de bricolage et de démolition, ferraille, déchets encombrants, gravats, batteries, plastiques, piles, déchets ménagers spéciaux, phytosanitaires, huiles moteurs usagées et huiles végétales, déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E).



1. LE TERRITOIRE DESSERVI

1.1 Le périmètre

Le périmètre concerné par le service public de collecte, de valorisation et d'élimination des déchets ménagers et assimilés est celui de la CCCA, soit 15 communes et 4604 habitants (RGP 2008). Il représente 21 947 hectares et compte 111 kilomètres de routes départementales.



Le territoire de la Communauté de communes du Centre Argonne

1.2 L'organisation

1.2.1 La collecte des ordures ménagères

La **collecte des ordures ménagères** se fait en porte-à-porte en sac. Cette prestation est réalisée par la société BARISIEN (54 800 CONFLANS-EN-JARNISY) et ce sur la base d'un marché passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert, jusqu'au 31 12 2011.



Les 15 communes sont concernées par cette collecte en porte-à-porte à raison d'un passage hebdomadaire :

COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS	JOUR DE COLLECTE
Aubréville	403	Lundi
Brabant en Argonne	110	Mardi
Brocourt en Argonne	57	Mardi
Clermont en Argonne	1677	Mardi
Dombasle en Argonne	406	Mardi
Froidos	94	Mardi
Futeau	162	Lundi
Jouy en Argonne	55	Lundi
Lachalade	56	Lundi
Le Claon	59	Lundi
Le Neufour	76	Lundi
Les Islettes	813	Lundi
Neuvilly en Argonne	209	lundi
Rarécourt	234	Mardi
Récicourt	160	Lundi

1.2.2 Le tri sélectif

Le **tri sélectif** se fait en points d'apport volontaire (PAV). Les 82 P.A.V. du territoire sont composés au minimum d'une borne à verre, d'une borne à corps creux et d'une borne à corps plats. Les P.A.V. sont accessibles 7 jours sur 7. La société Barisien collecte 2 fois par mois les bornes corps creux et corps plats. La société Barisien (<http://www.recydem.fr/>) collecte 2 fois par mois les bornes corps creux et corps plats. Les bornes à verre sont collectées tous les 21 jours par Paté. Ces contrats prendront fin le 31 12 2011.



Le parc des conteneurs est le suivant :

- Verre 34 bornes de 4 m³
- Papier Carton 24 bornes de 4 m³
- Plastiques 24 bornes de 4 m³

Localisation des Points d'Apport Volontaire :

	habitants	Vert VERRE		Bleu CORPS PLATS		Jaune CORPS CREUX	
		où	combien	où	combien	où	combien
		AUBREVILLE	403	au pont Salle des fêtes	2	au pont Salle des fêtes	1
<i>chemin de Varnette</i>		<i>chemin de Varnette</i>	1				
<i>lochères</i>		route pple	1	route pple	1	route pple	
<i>courcelles</i>		boucherie	1	boucherie	1	boucherie	1
<i>Total Point d'Apport Volontaire</i>	10		5		3		2
CLERMONT EN ARGONNE	1 677	écomarché	4	écomarché	2	écomarché	2
		gare	3	gare	2	gare	2
<i>Jubécourt</i>		rte d'auzéville	1	rte d'auzéville	1	rte d'auzéville	1
<i>Parois</i>		route pple	1	route pple	1	route pple	1
<i>Auzéville</i>		Café	2	Café	1	Café	1
<i>Total Point d'Apport Volontaire</i>	25		11		7		7
DOMBASLE EN ARGONNE	406	boulangerie	2	boulangerie	1	boulangerie	2
<i>Total Point d'Apport Volontaire</i>	5		2		1		2
FROIDOS	94	route pple	1	route pple	1	route pple	1
<i>Total Point d'Apport Volontaire</i>	3		1		1		1
FUTEAU	162	route pple	1	route pple	1	route pple	1
<i>Total Point d'Apport Volontaire</i>	3		1		1		1
JOUY EN ARGONNE	55	direction sivry	1	direction sivry	1	direction sivry	1
<i>Total Point d'Apport Volontaire</i>	3		1		1		1
LACHALADE	56	mairie	1	mairie	1	mairie	1
<i>Total Point d'Apport Volontaire</i>	3		1		1		1
LE CLAON	59	route pple	1	route pple	1	route pple	1
<i>Total Point d'Apport Volontaire</i>	3		1		1		1
LE NEUFOUR	76	mairie	1	mairie	1	mairie	1
<i>Total Point d'Apport Volontaire</i>	3		1		1		1
LES ISLETTES	813	usine cardine	1				
		terrain de foot	1	terrain de foot	1	terrain de foot	1
		gare	1	gare	1	gare	1
<i>Total Point d'Apport Volontaire</i>	7		3		2		2
NEUVILLY EN ARGONNE	209	camping	1				
		avant pont	1	avant pont	1	avant pont	1
<i>Total Point d'Apport Volontaire</i>	4		2		1		1
RARECOURT	234	entrée village	1	entrée village	1	entrée village	1
		église	1	église		église	
<i>Total Point d'Apport Volontaire</i>	4		2		1		1
RECICOURT	160	rue de l'orme	1	rue de l'orme	1	rue de l'orme	1
<i>Total Point d'Apport Volontaire</i>	3		1		1		1
BRABANT EN ARGONNE	110	monument aux morts	1	monument aux morts	1	monument aux morts	1
<i>Total Point d'Apport Volontaire</i>	3		1		1		1
BROCOURT	57	rue basse	1	rue basse	1	rue basse	1
<i>Total Point d'Apport Volontaire</i>	3		1		1		1
TOTAL GENERAL	82		34		24		24

1.2.3 La déchetterie

La **déchetterie** intercommunale est située à Clermont en Argonne, près de la gare SNCF.

Les déchets suivants y sont collectés :

Déchets verts – cartons – déchets de bricolage et de démolition – ferraille – déchets encombrants – gravats – batteries – électroménager – plastiques – piles – déchets ménagers spéciaux – phytosanitaires – huiles moteurs usagées et huiles végétales, déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E).

Tous ces déchets sont amenés par les usagers à la déchetterie. Elle dispose d'un quai de déchargement permettant l'accès aux bennes. L'accès aux artisans et aux commerçants assujettis à la REOM est autorisé et limité à 1m³ par semaine gratuit. Par convention, les professionnels peuvent accéder à un service payant supplémentaire :

Tarif au mètre cube	
Encombrants	22 € TTC
Cartons	14 € TTC
Gravats	11 € TTC
Ferrailles	5 € TTC
Déchets verts	18 € TTC

9 professionnels ont signé une convention avec la codecom :

Type de professionnels	Nombre
Publics (ONF, CSA...)	3
Hôteliers-restaurateurs	1
Commerçants	2
Artisans	3
Total	9

La déchetterie est ouverte 2 demi-journées par semaine :

MARDI	8h à 12h
SAMEDI	13h à 17h

Conditions d'accès à la déchetterie pour les particuliers :

- être résident sur l'une des communes de la Communauté de Communes du Centre Argonne

La collecte et le traitement des déchets déposés à la déchetterie sont des prestations assurées par :

La société BARISIEN intervenant pour les déchets suivants :

- gravats, ferraille, batteries, huiles, cartons, Déchets Ménagers Spéciaux, encombrants.

L'exploitant agricole PIQUET intervenant pour les déchets verts et ce sur la base d'un marché passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert, jusqu'au 31 12 2011.

2. LA COLLECTE

La totalité des déchets collectés en 2008 est de :

Total PAV	363
Total OMR	1066
Total déchèterie	437
Total en tonnes	1866

2.1 Résultats de la collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR)

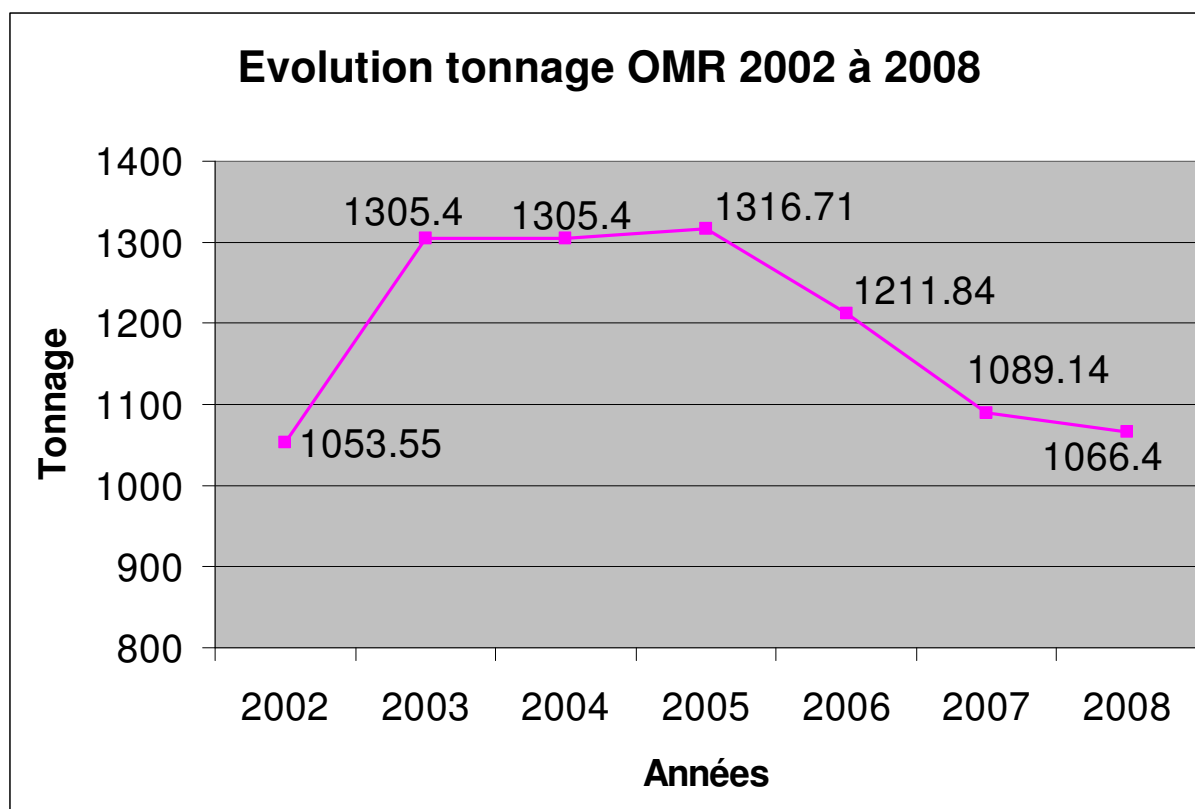
L'ensemble de la population est desservi par la collecte en porte-à-porte des OMR.

	TONNAGE 2008	Performance par habitant (en kg/hbt)
OMR	1066.40	231.62

Pour information : les OMR

En France en 2006 : 354 kg/habitant/an (source ADEME).

En Meuse en 2007 : 305 kg/habitant/an (source ADEME).



2.2 Résultats du tri sélectif

	TONNAGE 2008	Performance par habitant (en kg/hbt)
Verres	181.36	39.39
Corps creux	26.38	5.72
Corps plats	155.44	33.76
Total	363.18	

	TONNAGE LIVRES AUX FILIERES EN 2008	Performance par habitant (en kg/hbt)
Acier	5.41	1.17
Aluminium	0.31	0.07
Plastique	9.97	2.17
Brique alimentaire	1.21	0.26
Carton	16.14	3.51
Journaux Revues Magazines	102.87	22.34
Verre	181.36	39.39
Total	317.27	

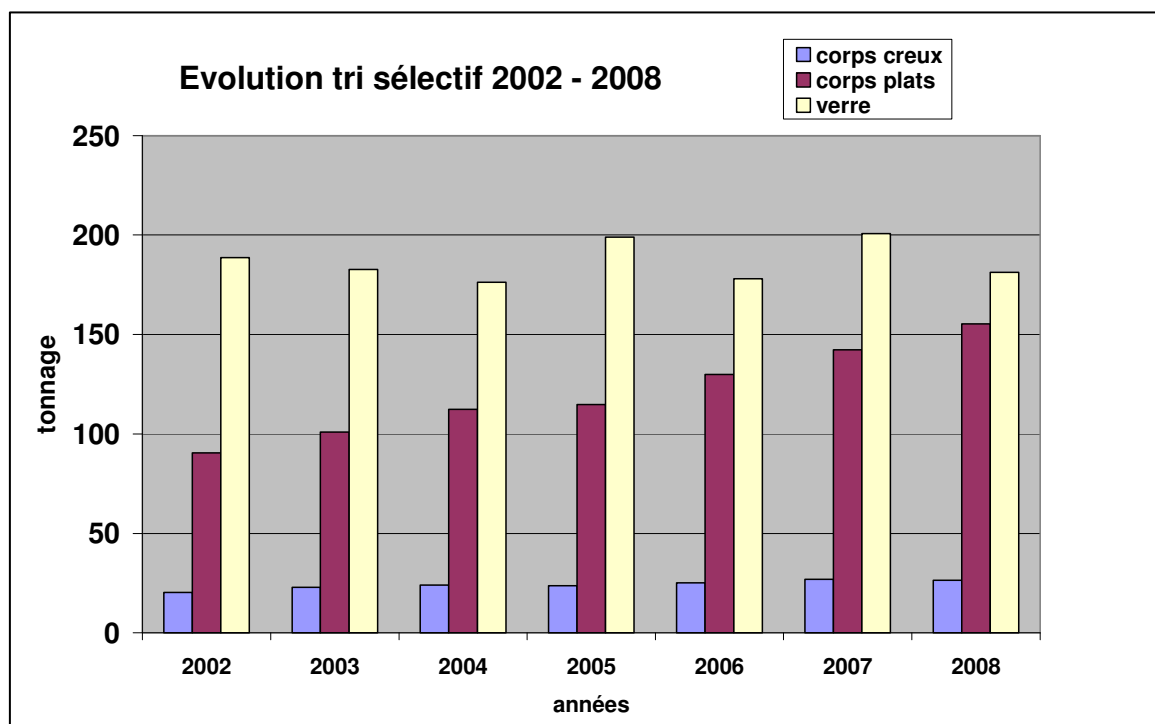
Taux de refus corps creux : 22.96 %

Taux de refus corps plats : 4.91 %

Le taux de refus indique la part des déchets qui ne sont pas recyclables. Cela signifie qu'ils auraient dû être jetés avec les ordures ménagères ou apportés en déchèterie suivant leur type (ex : gros cartons). Le taux de refus annuel est calculé sur la base des 12 caractérisations annuelles, c'est-à-dire, l'analyse précise d'une collecte type de notre territoire.

Il est nécessaire que le taux de refus diminue et tende vers zéro notamment pour le verre qui est un matériau facilement identifiable.

Evolution quantitative du tri sélectif

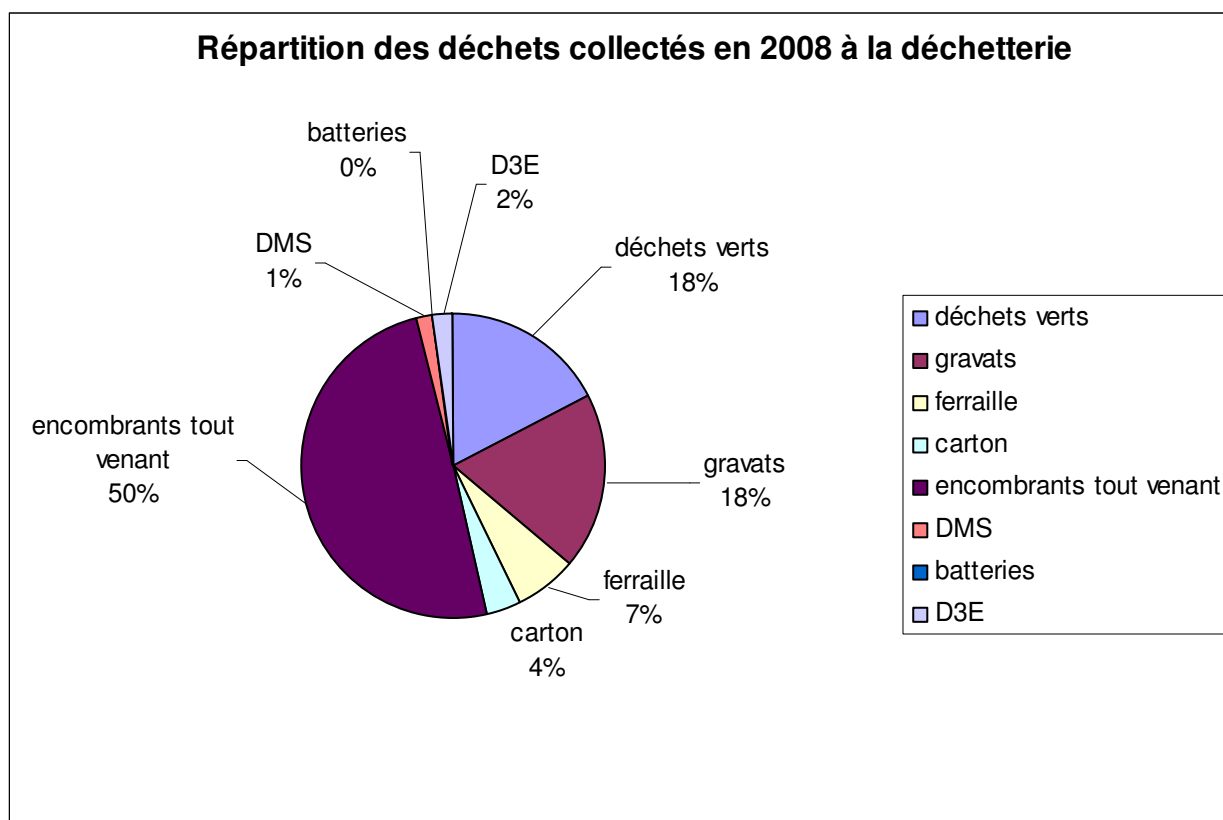


2.3 Résultats de la déchetterie

TYPE DE DECHETS	TONNES COLLECTEES EN 2008	Performance par habitant (en kg/hbt)
Gravats	80.54	17.49
Déchets verts	77.04	16.73
Ferraille	29.74	6.46
Tout venant	217.72	47.29
Cartons	16.32	3.54
DMS	6.297	1.37
D3E	10.292	2.23
Total	437.949	

Répartition des déchets à la déchetterie

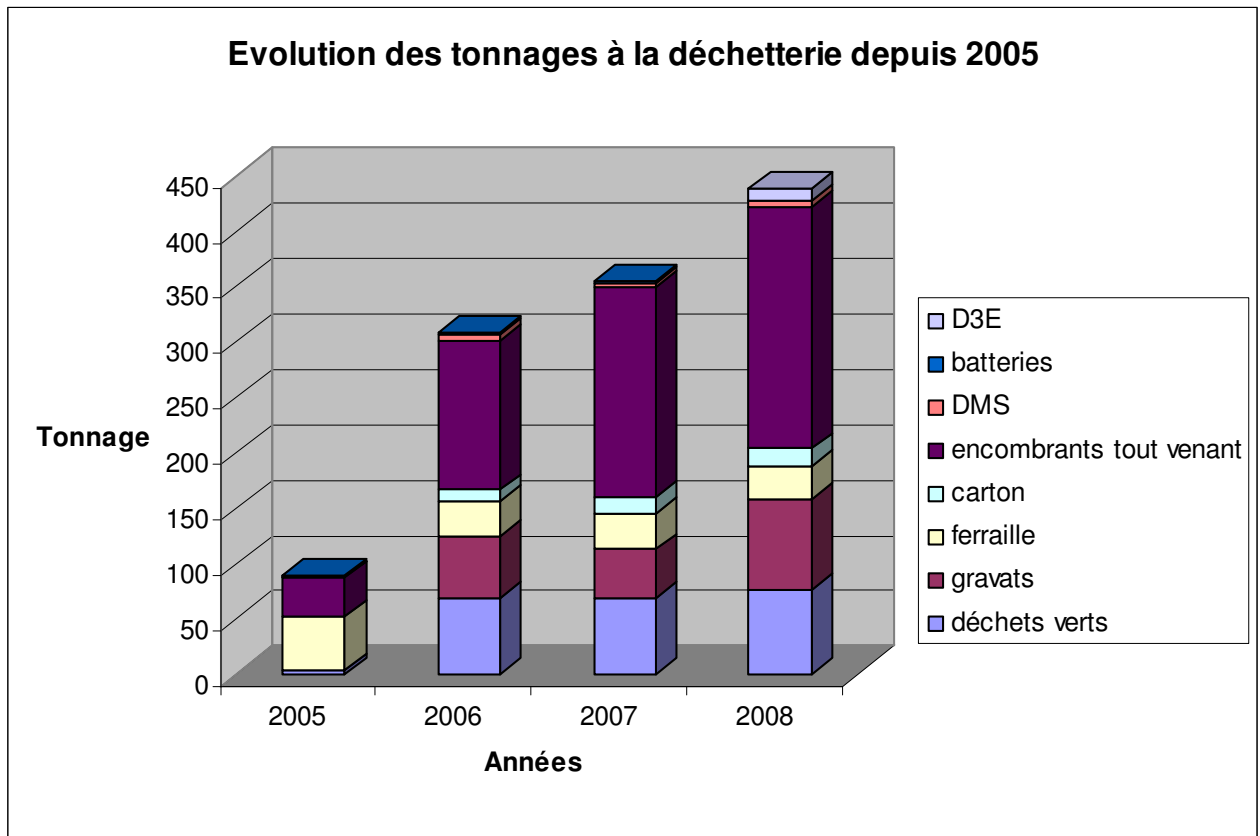
A noter : ouverture de la déchetterie en 2005



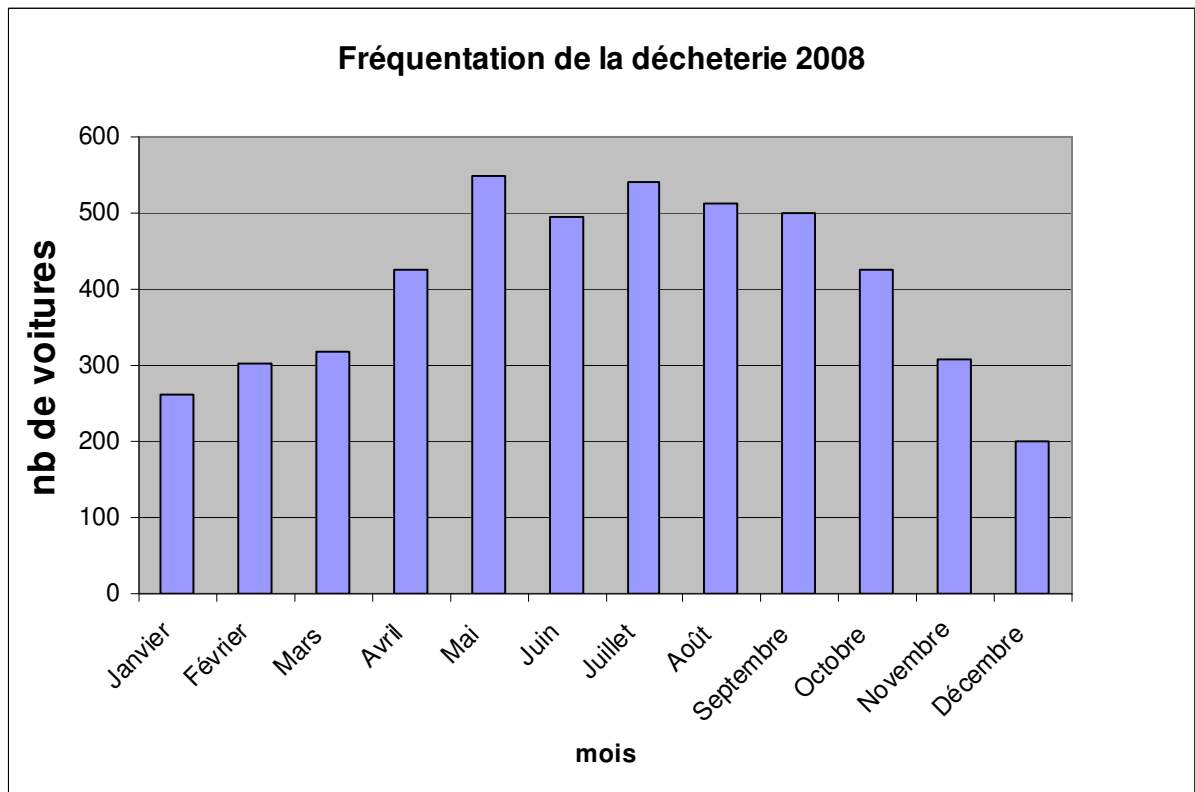
Collecte des D3E depuis l'été 2008

Les déchets d'équipements électriques et électroniques sont collectés par l'association de réinsertion AMIE 55. Ces déchets sont réparés, revendus ou démantelés pour être recyclés suivant leur état.

Evolution des tonnages à la déchetterie depuis 2005



Fréquentation de la déchetterie



3. LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

3.1 Traitement des ordures ménagères

Les OMR collectés sont transportés au centre de stockage des déchets ultimes de classe II (CSDU2) géré par BARISIEN à Conflans-en-Jarnisy (54) ou au centre d'enfouissement technique à Romagne sous Montfaucon (55).

Centre de stockage des déchets non dangereux

Enfouissement en cours :



Enfouissement achevé : (talus)



3.2 Traitement des déchets des points d'apport volontaire

Le verre est collecté et acheminé directement chez OI MANUFACTURING France à Reims.

OI Manufacturing à Reims :



Les déchets du tri sélectif sont acheminés au centre de tri à Vaudoncourt (88). Les déchets triés sont ensuite livrés aux filières de recyclage suivantes :

- Acier ARCELOR MITTAL PACKAGING
- Aluminium RECOVCO AFFIMET
- Plastique VALORPLAST
- EMR KAYSERSBERG PACKAGING
- ELA REVIPAC
- JRM NORSKE SKOG GOLBEY
- Verre OI-MANUFACTURING

3.3 Traitement des déchets de déchetterie

Types de déchets	Destination
Gravats	Enfouissement à Conflans en Jarnisy Labry (54)
Déchets verts	Compostage - Amblaincourt (55)
Encombrants	Enfouissement à Conflans en Jarnisy Labry (54)
Ferraille	Recyclage - Recylux France à Verdun ou Sertic Verdun
Cartons	Recyclage - Conflans en Jarnisy Labry (54)
Batteries	Ets DEL Francis à Chauvencourt (55)
DMS	Traitement et valorisation - Cedilor à Amnéville (57)
Huiles de vidange	Société Ramassage Régénération Huiles Usagées à Toul (54)
Huiles ménagères	Société Ramassage Régénération Huiles Usagées à Toul (54)
Piles	Corepile (suivant le type de pile : Citron à Rogerville (76), MBM à Voivres les Le Mans (72), STCM à Toulouse (31), Accor Environnement à Cestas (33), SNAM à Viviers (12), Valdi feurs à Le Palais sur Vienne (87), Eurodieuze à Dieuze (87)
D3E	Association AMIE à Verdun (55)
Pneus	Sarl Gilles Henry Chaudeney sur Moselle (54)

4. L'EMPLOI

La CCCA est dotée de plusieurs agents pour la gestion des déchets :

Un agent en charge de l'accueil et du gardiennage de la déchèterie,

Un agent de développement chargé de l'organisation du service « déchets ménagers et assimilés »

Un agent comptable pour la facturation du service « déchets ménagers et assimilés ».

LES INDICATEURS FINANCIERS

La Communauté de Communes ne gère aucun déchet en régie. La gestion des déchets est confiée par contrat à des entreprises qui sont prestataires de service.

1. LE COÛT DES OMR

*Coût de la prestation collecte, transport et traitement des déchets ménagers
(En € TTC)*

	2008
COLLECTE	102 374.40
TRAITEMENT	59 718.40
TGAP	8 755.14
TOTAL	180 244.58

2. LE COÛT DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Coût de la prestation collecte, tri et conditionnement (en € TTC)

	2008
VERRE	9 662.41
CORPS CREUX	23 155.31
CORPS PLATS	36 897.57
Caractérisation	1 899.00
TOTAL	71 614.29

Les recettes du tri sélectif (en €)

	2008
ADELPHE	0
JRM	6 976.58
ACIER	0
ALUMINIUM	0
PLASTIQUE	0
EMR	219.90
VERRE	2 566.85
ELA	0
TOTAL	9 763.33

3. LE COÛT DE LA DECHETTERIE

Coût de la prestation exploitation d'une déchetterie (en € TTC)

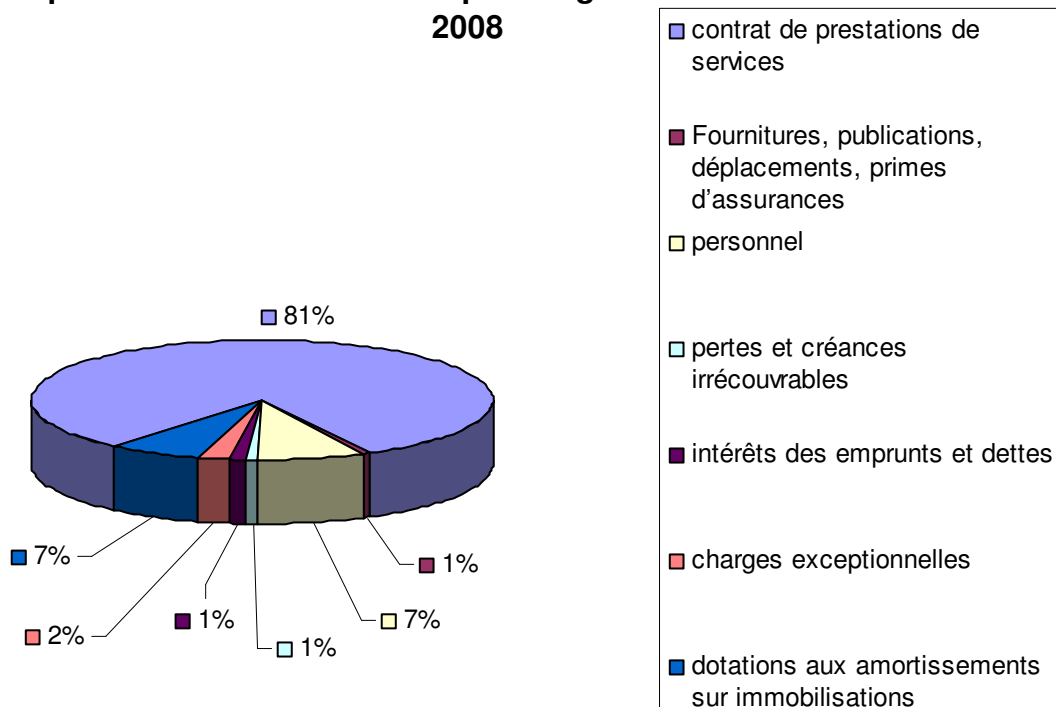
	2008
BARISIEN	46 187.12
PIQUET	3 820.00
SARL GILLES HENRY	1009.42
Recettes cartons + ferraille	+1 933.10
Recettes professionnels	+1 950.00
Subvention Agence de l'eau	+ 825.77
TOTAL	46 307.67

4. Dépenses et recettes de fonctionnement

4.1 Dépenses de fonctionnement

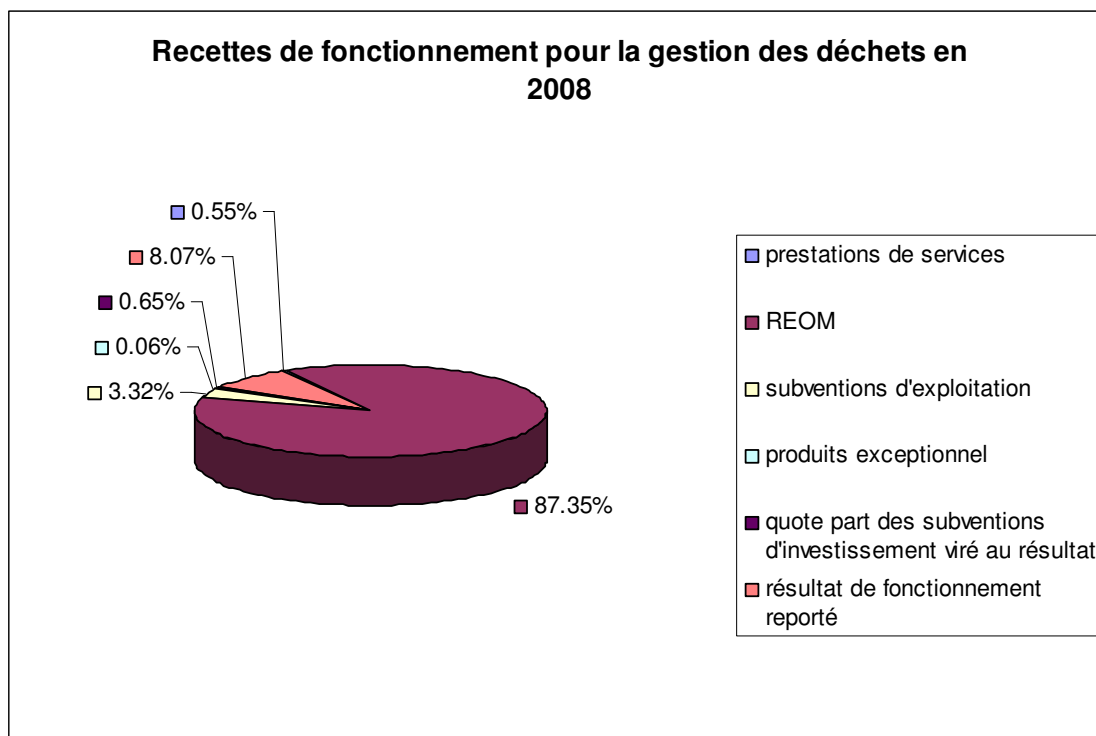
	Coût en €
Contrats de prestations de service	302 875.41
Fournitures, publications, déplacements, primes d'assurances	1 979.67
Personnel	27 648.58
Pertes et créances irrécouvrables	2 979.11
Intérêts des emprunts et dettes	4 192.63
Charges exceptionnelles	8 650.63
Dotations aux amortissements sur immobilisations	24 454.52
TOTAL	372 780.55

Dépenses de fonctionnement pour la gestion des déchets en 2008



4.2 Recettes de fonctionnement

	Recette en €
Prestations de services	1 950.00
REOM	312 239.01
Subventions d'exploitation	11 874.38
Produits exceptionnels	197.02
Quote part des subventions d'investissement viré au résultat	2 332.51
Résultat de fonctionnement reporté	28 848.40
TOTAL	357 441.32



Dépenses – recettes = 372 780.55 - 357 441.32 = 15 339.23 €

4.3 La redevance

Ménages :

Foyer d'1 personne : 76,50 €
 Foyer de 2 personnes : 153,00 €
 Foyer de 3 personnes : 198,00 €

Foyer de 4 personnes : 243,00 €
 Foyer de 5 personnes et plus : 288,00 €

Cas particuliers :

Résidences secondaires : 63,00 €
 Gîtes de moins de 5 places : 31,50 €
 Gîtes de plus de 5 places : 47,25 €

Campings : 63,00 €
 Chambres d'hôtes : 15,75 €

Professionnels :

Catégorie 0 (pas de déchets ou filière privée) : pas de facturation mais justificatifs obligatoires.

Catégorie 1 (professionnels produisant jusqu'à 100 litres de déchets par semaine) : 47,25 €

Catégorie 2 (professionnels produisant de 100 à 240 litres de déchets par semaine) : 63,00 €

Etablissements publics :

Ecoles et collèges : 31,50 € (- de 100 élèves); 63 € (+ de 100 élèves)

Mairies/Codécom : de 31,50 € à 126 € selon le nombre d'habitants